

IA et données personnelles : intégrer les enjeux dans vos pratiques – Masterclass

Masterclass de 3h sur la protection des données personnelles dans le contexte de l'IA

PUBLIC

Délégués à la protection des données (DPO/DPD) – Directeurs de services informatiques (DSI) – Juristes – Avocats – Toute personne s'intéressant à l'économie de la data et/ou en charge de la conformité de traitements de données personnelles

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances en droit de la protection des données personnelles

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Approche concrète des risques de l'IA en matière de protection des données personnelles et échanges avec notre expert du domaine

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

Code
702803

Durée
3 heures / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Examiner l'articulation juridique entre IA et données personnelles
- Protéger les données personnelles dans le contexte de l'IA

Programme de la formation

- Début 9h30 de la Masterclass

Examiner l'articulation juridique entre IA et données personnelles

Repérer les incidences de l'IA en matière de protection des données personnelles

- Évolution rapide des technologies d'IA (de l'IA symbolique à l'IA connexionniste)
- Systèmes d'IA qui traitent des données personnelles (cas d'usage)
- IA générative et protection des données personnelles

Examiner l'environnement juridique déployé en France

- Cadre juridique actuel (RGPD, LIL, autorités de régulation/CNIL)
- Cas particulier du « droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé » (article 22 du RGPD/47 de la loi informatique et Liberté)
- Règlement européen sur l'intelligence artificielle (RIA)
- Interactions entre RGPD et RIA

Protéger les données personnelles dans le contexte de l'IA

Cerner les principaux enjeux spécifiques de l'IA en matière de données personnelles

- Risques liés à l'entraînement des modèles de langage et au « fine tuning »
- Risques liés à l'inférence et à la génération de contenu

Mettre en œuvre la doctrine de la CNIL et du CEPD

- Modèles d'IA considérés comme traitant des données anonymes (CEPD)

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : [care-formation@lefebvre-dalloz.fr](mailto:src-formation@lefebvre-dalloz.fr)

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Finalités de l'activité de traitement
- Bases légales pour le développement (fourniture) et le déploiement des systèmes et modèles d'IA
- Qualification des principaux acteurs (fournisseurs et déployeurs au sens du RIA)
- Information et droits des personnes concernées
- Sécurité du développement et du déploiement des systèmes d'IA

Articuler IA et AIPD

- Cas dans lesquels l'AIPD est obligatoire
- AIPD : spécificité de l'analyse d'un SIA
- Fin 12h30 de la Masterclass

Parmi nos formateurs



Pascal Alix

Pascal Alix est avocat associé au sein du cabinet Virtualegis AARPI – DPO Externe et Lead auditor SGS. Il poursuit actuellement une thèse de doctorat en droit de l'IA à l'Université Paris I – Panthéon Sorbonne



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 13 Oct. 2026

